

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 10 juillet 2023

Bignon Lebray accompagne Aventim dans le cadre de sa levée de fonds de 25 millions d'euros

Le cabinet Bignon Lebray a conseillé Aventim (promoteur, aménageur et exploitant immobilier), son fondateur et ses principaux dirigeants dans le cadre de sa levée de fonds de 25 millions d'euros auprès d'Omnes Capital, acteur dédié aux investissements durables.

Fondée en 2010, Aventim crée et conçoit des lieux de vie pour travailler et vivre avec une approche durable et centrée sur l'usage. En 2023, le chiffre d'affaires d'Aventim franchira les 100 millions d'Euros.

Depuis sa création, le promoteur français a des ambitions environnementales et sociales assumées. Aventim a pour but de renforcer son positionnement dans ses régions et déployer son offre multiproduit dans chacune de ses entités.

Un objectif : soutenir son développement axé sur sa transition écologique et sociale

Aventim a levé 25 millions d'euros auprès d'Omnes Capital, qui entre ainsi au capital de façon minoritaire via son fonds article 9 dédié à la ville durable (Construction Énergie Plus 2).

Cette opération, permettra à Aventim de poursuivre son développement axé sur sa transition écologique et sociale et de maintenir son engagement auprès des territoires pour construire des villes plus durables et plus adaptées aux nouveaux modes de vie.

Intervenants sur l'opération :

Pour Aventim

Hugues Joubert, associé fondateur et président du Groupe Aventim et Axel Motte (dgd).

Bignon Lebray

Droit des Sociétés, Fusions & Acquisitions : Alban Van de Vyver, associé, Alice Barat, et Emmanuelle Bouton, avocates,

Concurrence, Distribution, Contrat & Consommation : Caroline Cazaux, associée et Morgane Gandaubert, avocate,

Droit Fiscal : François Vignalou, associé et César Engelmann, avocat.

KPMG

Cyril Schlessler, associé et Geoffrey Rasse.

Pour Arnaud Michel-Courty (associé fondateur de Six Ares, filiale du Groupe Aventim)
Cornet Vincent Segurel

Droit des sociétés, Fusions & Acquisitions : Matthieu Guignard, avocat associé.

Pour Omnes Capital

Caroline Yametti, associée et Morgane Honikman, directrice.

De Pardieu Brocas Maffei

Droit des Sociétés, Fusions & Acquisitions : Gregoire Balland, associé, Alexandra Schoen et India McGowan, avocates

Concurrence : Alexandre Eberhardt, associé et Maria Sofia de Felice, avocate.

A propos d'Aventim

Créé en 2010 à Wasquehal dans les Hauts-de-France, Aventim est un promoteur, aménageur et exploitant dont l'objectif principal est de s'engager sur le plan environnemental et social. Aventim conçoit et exploite des lieux de vie, pour habiter ou travailler, qui développent, rationalisent et embellissent les territoires. Soucieux d'agir pour un bien-être durable, Aventim réalise des projets à faible impact environnemental pour adapter la ville aux enjeux de demain.

A propos d'Omnes Capital

Omnes Capital est un acteur majeur du private equity et de l'infrastructure. Avec plus de 5 milliards d'euros d'actifs sous gestion, Omnes Capital apporte aux entreprises les fonds propres nécessaires à leur développement à travers ses quatre métiers de référence : Energies Renouvelables, Ville Durable, Capital Risque et Co-investissement. Omnes Capital s'engage sur les enjeux ESG. La société a créé la Fondation Omnes en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Elle est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI).

A propos de Bignon Lebray

Depuis 40 ans, Bignon Lebray est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires français indépendants, qui assiste les acteurs de la vie économique en conseils et en contentieux tant au plan national qu'international. Il réunit plus de 100 avocats et juristes, dont 35 associés, de culture et de formation très variées, disposant d'expériences professionnelles acquises à la fois en France et à l'étranger.

Bignon Lebray est implanté à Paris, Lille, Lyon, Aix-En-Provence.

Bignon Lebray intervient notamment en droit des sociétés, fusions et acquisitions, private equity, droit bancaire, finance et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit immobilier, droit public et droit de l'environnement, droit de la propriété intellectuelle, des nouvelles technologies, droit de la concurrence et de la distribution, droit des contrats, droit des entreprises en difficulté, droit du sport, droit des transports, contentieux et arbitrage et droit des sciences de la vie.

www.bignonlebray.com



Contacts Presse :

Aurélie Bottari

Bignon Lebray
75, rue de Tocqueville – 75017 Paris
LD : 01 44 17 17 44
abottari@bignonlebray.com

Eliott & Markus

Agence Eliott & Markus
10 rue de Myrha – 75018 Paris
LD : 01 53 41 41 84
paris@eliott-markus.com